

Ville de CANY-BARVILLE
CONSEIL MUNICIPAL – Séance du lundi 9 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf du mois de mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre THEVENOT, Maire de la ville de Cany-Barville.

Présents :

M. Jean-Pierre THEVENOT, Maire

M. Michel BAUDRY, Mme Marie-Louise DOULET, M. Pierre-Yves JEGAT, Adjoint au Maire

Mme Agnès LEDUC, M. Jean Charles FONTAINE, Mme Annie LEFRANCOIS, Conseillers municipaux délégués

Mme Nicole GIBOURDEL, M. Gilles BLANQUET, M. Patrick TREND, M. Pascal LARGILLET, Mme Marie-José LELAUMIER, M. Eric TOULLIC, Mme Barbara LANGE, Mme Coralie CAUCHY, M. Thierry MALANDAIN, Mme Françoise HERVIEUX, M. Xavier BATUT, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Christophe HANNION (Conseiller municipal) pouvoir à M. Xavier BATUT

Mme Virginie LEFRANCOIS (Conseillère municipale) pouvoir à Mme Marie-Louise DOULET

Absente excusée :

Mme Catherine GOURDAIN (Conseillère municipale)

Absents :

M. Sébastien DELAFOSSE, Mme Mathilde COURTILLET (Conseillers municipaux)

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Michel BAUDRY est élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 20

Date de convocation : 2 mars 2026

ORDRE DU JOUR

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 9 février 2026 : *Adopté à l'unanimité*

Délibération n°20260309-01 : Finances communales – Budget Principal : Reprise anticipée des résultats 2025

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°20260309-02 : Finances communales – Budget Annexe « Camping Municipal » : Reprise anticipée des résultats 2025

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°20260309-03 : Finances communales – Budget Principal : Budget Primitif 2026

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°20260309-04 : Finances communales – Budget Annexe « Camping Municipal » : Budget Primitif 2026

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°20260309-05 : Finances communales – AP/CP : Clôture de l'autorisation de programme : Ecole élémentaire Louis Pergaud – Réfection des menuiseries extérieures

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°20260309-06 : Finances communales – AP/CP : Ouverture de l'autorisation de programme : Réfection des toitures de la Place Robert Gabel avec isolation thermique et panneaux solaires

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°20260309-07 : Finances communales – Subventions de fonctionnement aux associations 2026

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°20260309-08 : Finances communales – Révision des tarifs communaux au 1^{er} avril 2026

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°20260309-09 : Commande publique – Contrat d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux : Avenant n°5 au marché DALKIA

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°20260309-10 : Cession au profit de LOGEAL Immobilière de la parcelle cadastrée AI n° 235 d'une superficie de 155 m²

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

- Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal au Maire.
- Communications
- Tour de table

AGENDA

- Elections municipales : 15 et 22 mars 2026

La séance est levée à 20h40

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente liste des délibérations est affichée sur le panneau extérieur de la mairie

Fait à Cany-Barville, le 12 mars 2026

Le Maire,

Jean-Pierre THEVENOT



Le procès-verbal de la séance sera disponible sous huit jours et consultable sur le site internet www.cany-barville.fr ou en mairie aux heures d'ouverture au public.